

# Les échos de Montlaux

## Bulletin d'Informations municipales

Été 2015 numéro 6

Ce bulletin modeste, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien, et de vous informer.  
Le comité de rédaction : Camille Feller, Violette Raffi-Mottier, Nicolas Mezzasalma

**Le mot du maire :** En cet été où la sécheresse a succédé aux pluies de juin, nous avons assisté à un sacré chantier : 6 véhicules travaillant de façon concomitante. Vous l'attendiez depuis des années, nous y travaillons depuis notre élection, la route est enfin refaite. Mais nous avons encore du pain sur la planche d'autres chantiers



Quand l'odeur du goudron a remplacé celle du lavandin.....

nous attendent comme la modernisation du réseau d'eau. Les subventions que nous avons demandées, nous ont été accordées. Les travaux auront lieu à l'automne et occasionneront quelques coupures d'eau dans la journée. Nous avons obtenu de l'INSEE, une modification du chiffre de population légale à partir de 2016 qui sera basée sur les données fiscales. La perception nous a fait part de la nécessité de réactualiser ces données qui comportent des erreurs manifestes. Une commission des impôts directs (taxe d'habitation et foncières) chargée de réviser les bases se réunira à la mairie de Montlaux à l'automne. Nous tenons à votre

disposition un formulaire H1 pour vous permettre, si nécessaire, d'actualiser vous-mêmes vos données avant cette commission. Le diagnostic des travaux de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux aux handicapés (mairie, salle des fêtes, église et cimetière) est en cours, il est obligatoire. Un Grand merci aux bénévoles du Comité des Fêtes pour la réussite de la fête de notre village.

### Informations municipales

*Au cours des conseils municipaux, des 17 et 24 juin 2015 nous avons pris les **délibérations** suivantes :*

**Loyers :** Dans un souci de simplification, les loyers des trois appartements communaux seront tous révisés au mois de mars de chaque année.

**Route :** Adoption de la solution technique proposée par la commission municipale des marchés : 6 cm d'enrobé à chaud sur la route communale et un enduit bicouche après reprise des déformations à la grave émulsion sur le chemin d'Aco d'Astier car la circulation y est bien moindre. C'est l'entreprise BS voirie qui a remporté le marché car son offre était la mieux notée («mieux disante») avec les critères de pondération que nous avons définis dans l'appel d'offre. Coût des travaux est de 123 800€ HT. La subvention versée par l'état sera de 30 % et

l'autofinancement de 70%, l'état remboursera aussi 75 % du montant de la TVA.

**Emprunt :** Autorisation donnée au maire de souscrire un emprunt de 80 000€ sur 7 ans à 1,98% pour financer les travaux de voirie.

**Subventions :** Après la communication de leurs comptes, nous avons voté les subventions aux associations : « Bienvenue à Montlaux » 400€, Comité des Fêtes 400€, Coopérative Scolaire Ecole 450€, Amicale des Sapeurs-Pompiers 460€.

**Contribution :** La Com-Com de la Montagne de Lure-Forcalquier doit verser une contribution à un fond de péréquation des Com-Com. La contribution de Montlaux sera de 1150€.

**Arrêté Préfectoral sécheresse** du 23 07 2015: limitation des usages de l'eau. Sont suspendus les usages suivants :

Le lavage de voitures, le remplissage complet des piscines, l'arrosage diurne des pelouses et jardins potagers de 8h à 20h, et le nettoyage des terrasses.

**ELECTIONS REGIONALES - REVISION DES LISTES ELECTORALES :** Ouverture exceptionnelle de période de révision. Les demandes d'inscription parvenues jusqu'au **30 septembre** pourront être prises en compte pour les élections régionales de décembre 2015.

**Fermeture du secrétariat de Mairie du 18 au 21 Août inclus.**

**Circulation très difficile** entre Montlaux et Sigonce du 24 au 26 Août pour cause de travaux.

## Infos en bref ... Infos en bref ... Infos en bref ... Infos en bref ... Infos en bref ...

Les membres du Conseil Municipal ont participé au Conseil d'Administration du CASIC, du Syndicat de l'eau du plateau d'Albion, au Conseil d'école, à l'Assemblée Générale du Petit Cruistot, aux réunions sur la mutualisation des moyens matériels, ou humains au sein de la Com-Com, au Conseil Communautaire mensuel.

Sur le GR de pays entre les Jacons et les Gypières ont lieu des travaux financés par la Com-Com après décision de la commission sentier de celle-ci : débroussaillage, élagage et remise en place du tracé avec un tractopelle.

La Com-Com assure le contrôle des assainissements individuels, pour un coût de 138€ facturé au particulier, avec une périodicité de 8 ans en moyenne. En cas de pollution, pour les travaux de mise aux normes, vous pouvez bénéficier d'une aide de 3 000€ de l'agence de l'eau et, sous conditions de ressources à une de 3 000 € de l'agence nationale d'amélioration de l'habitat.



La grêle exceptionnelle de mémoire de moularin, tombée 7 juin, a occasionné d'importants dégâts dans les jardins et dans les champs en particulier les céréales, mais aussi le fenouil, le lavandin de façon localisée.

### 1a Grêle à Aco d'Astier

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès d'André Plouton survenu en juin, Nous exprimons nos sincères condoléances à sa famille.

## ANIMATIONS

Une quarantaine de moularins se sont retrouvés pour la cérémonie de Commémoration du 8 mai. Nous avons eu juste le temps de prendre l'apéritif très convivial avant la pluie

« Bienvenue à Montlaux » a organisé une soirée cabaret le 18 Juillet, avec le groupe LETHE, où les plus jeunes ont découvert une « scie musicale » et organisera le Vide-Grenier du village le **Dimanche 23 Août**, renseignements/ réservations: 04.92.77.02.35 ou 06.78.73.96.02

Aux Boyers, Stages de théâtre pour les enfants, ados ou adultes animés par Sylvie Bitterlin au : 04 92 75 81 83

Promenade ou location de chevaux ou poneys avec Magali Fauque, à l'Urière au : 04 92 72 04 61.

Le Dimanche 13 septembre ce sera l'ouverture de la chasse.

Le Dimanche 27 septembre la « Première Nordiq'en Marche » organisée par UFOLEP, passera par notre commune, il y aura initiation à la marche nordique. Pour vous porter bénévoles pour l'organisation contacter le 06 98 19 12 86.

Le vendredi à 15h45 comme toute l'année le camion de Serge vous amène ses provisions place de l'église.

Le jeudi soir, c'est soirée pizza avec Lilou, qui vous attend devant l'église.

**La fête du village**, qui correspond à la fête votive de la Saint Jacques fut cette année encore un grand succès. Elle a rassemblé dans une ambiance conviviale, un grand nombre de personnes aussi bien pour l'apéritif offert par la municipalité que pour les concours de boules, le repas, le loto, la maquilleuse, le spectacle de clown et bien sûr les bals avec l'orchestre. Elle est organisée par une équipe de femmes et d'hommes bénévoles, le Comité des Fêtes, qui assurent le montage et démontage des structures, la cuisson et le service des repas, la vente des boissons. Un grand **merci** à eux : cette bonne organisation et la qualité des prestations expliquent l'affluence. Le comité organise des activités conviviales toute l'année, dont des cours de danse le vendredi soir dont la saison s'est terminée par un repas suivi d'un après-midi dansant. Les cours reprendront en octobre.



## Nos jeunes

Au village vivent en permanence 10 enfants de moins de 11 ans, 11 collégiens et 10 lycéens aux parcours variés. Nous sommes allés à la rencontre des ados et de leurs parents en organisant une première « Commission Jeunes » en juin.

**Félicitations** à Justine Manuele pour l'obtention de son baccalauréat avec mention et à Iona, Jade et Gaëlle pour celle de leurs brevets. L'année prochaine, ces dernières devront prendre à 6 h 30 à Cruis le car pour le lycée.

**Ecole** : depuis mars toutes les semaines, les enfants de la classe CE2-CM1-CM2 ont travaillé avec Alexandre Moutte, un jeune chercheur en mécanique de Saint Etienne. Ils ont faits des expériences pour comprendre l'électricité et fabriquer une pile de Volta. Les enfants ont été ravis.

Les sorties de fin d'année ont eu lieu au zoo de la Barben pour les primaires et à Biabaux pour les maternelles.

Les plus grands ont participé à un atelier sur le loup, les autres sur le régime alimentaire des animaux et les maternelles ont particulièrement apprécié de fabriquer des cannes à pêche de fortunes et de « pêcher ».

Les enfants de toutes les classes ont donné un récital de chanson sur le thème du voyage devant les familles le vendredi 26 Juin. Ils avaient bien préparé ce concert très apprécié et suivi d'une exposition des travaux réalisés pendant les activités périscolaires.



Un pique-nique au parc de Cruis rassemblant les enseignantes et la quasi-totalité des 60 élèves offert par l'association du Petit Cruistot s'est déroulé le 28 Juin et malgré la chaleur la bonne humeur était au rendez vous.

**Cantine** : A l'initiative de la mairie de Cruis, l'Assemblée Générale du Petit Cruistot a décidé de dissoudre l'association fin Août 2015. La gestion de la cantine devenant municipale à partir de la rentrée de Septembre 2015. Les repas ne seront plus préparés sur place mais par un traiteur. Un appel d'offre est passé pour choisir le traiteur. Les repas seront vendus aux familles au même prix que cette année. Les **inscriptions** se feront à la mairie de Cruis, Un **courrier** sera envoyé à chaque famille en août précisant les modalités d'inscription.

**Garderie et temps d'activité périscolaire (taps) : n'oubliez pas** de vous inscrire à la mairie de Cruis avant le 12 Aout. Le fonctionnement est inchangé. La mairie de Cruis recherche des intervenants pour les taps les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30.

**Travaux** : étant donné le grand nombre d'enfants en petite section de maternelle (12), le dortoir actuel qui ne peut accueillir que 3 enfants sera déplacé dans la salle informatique.

**Transport scolaire pour le collège de Forcalquier** : nous avons écrit à la Communauté de Commune pour demander que le car ne passe pas par Revest-Saint-Martin, ce qui allongerait la tournée de 40mn chaque jour des 10 jeunes empruntant ce car. La Com-Com nous a assuré qu'il ne passera pas par Revest et étudie la possibilité de rassembler les collégiens de Cruis avec ceux de Montlaux, Nous faisons notre maximum pour que le temps de transport soit le plus réduit possible mais la Com-Com nous oppose les 5 arrêts éloignés les uns des autres (le Moulin du Mitan, le Moulin de Pologne, les Jacons, la distillerie et les Gypières). La tournée proposée a été jugée inacceptable par la majorité du conseil car partant à 7 h et revenant à 17h30, journée trop lourde pour des enfants.

## Aux portes de Montlaux :

Le 20 juin nous avons répondu à l'invitation aux Moularins de Romain ARRIBERT, 14 ans, nouvellement arrivé à « Fontaine Neuve », dont voici les propos : « Issu d'une famille de paysan du Vercors, je suis passionné par la sauvegarde des outils et savoir-faire anciens qui, du fait de la mécanisation, sont en train de disparaître. Mon plus grand désir est d'apprendre à travailler avec les outils qu'utilisaient les paysans autrefois à la fois pour garder la mémoire des Anciens et pour conforter une agriculture plus écologique en utilisant notamment la traction animale. Avis aux amoureux des vieux outils qui chercheraient à transmettre leur savoir, je suis preneur !! J'ai créé un petit **musée des anciens**. Il rassemble une partie de ma collection élaborée grâce au patrimoine familial et aux dons de nombreuses personnes intéressées par ma démarche. Un grand merci à eux » Les visites auront lieu de préférence le mercredi en fin de journée en prenant rendez-vous au 04 92 75 19 02.



## Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux

*Propos recueillis par Violette et Camille, après lecture des registres de délibérations.*

A l'occasion de son 90<sup>ème</sup> anniversaire, nous sommes allées interviewer Germain Durand, né à Montlaux le 8 juin 1925 à la ferme des « Joncas ». Il nous a reçues à sa « campagne », ferme ayant appartenue à ses grands-



parents, un lieu magnifique, bien exposé où poussent même des palmiers, à l'abri des regards, pour évoquer l'histoire de Montlaux dont il est un témoin privilégié. Son père Victorin agriculteur a été fait prisonnier en 1914, deux jours après la mobilisation, blessé, il fut fait prisonnier et restera 5 ans en captivité en Allemagne. Il revint marqué par cette guerre comme toute une génération. Il fut de nouveau mobilisé 6 mois en 1939, comme 5 des 11 membres du conseil municipal de Montlaux, il fallut que le conseil élise un maire remplaçant. Les parents et grands-parents de Germain étaient fermiers et vivaient de leur 15 ha. Ils y cultivaient la vigne, son père était bouilleur de cru, il faisait du vin et de l'eau de vie (« la blanche »). Germain se souvient d'avoir vu livrer le vin en charrette de Saint Etienne les Orgues à Marseille, il fallait une semaine. Ils avaient un gros élevage de vers à soie, il y avait une centaine de muriers et les cocons partaient pour être filés à Grenoble. Une centaine d'amandiers poussaient, cette culture était fréquente sur la commune et assez rentable et, chose rare sur la commune, le double de châtaigniers,

ces arbres ont disparu car malades. Il y avait beaucoup de ruches fabriquées avec des troncs d'arbres et quand on récoltait le miel il fallait étouffer l'essaim et une partie des abeilles mourrait, mais à cette époque on ne « sulfatait » pas et les abeilles étaient beaucoup plus nombreuses qu'aujourd'hui, où la mort des ruchers est massive. Ils élevaient des cochons, plus tard des moutons. Dans sa jeunesse, il y avait énormément de lapins sauvages aux Joncas alors que maintenant il n'y en a presque plus. Il se souvient qu'avant la seconde guerre mondiale le Moulin de Pologne et celui du Mitan fonctionnaient encore, mais uniquement pour du petit épeautre à cause de la maille des tamis, pour le blé il fallait aller au Moulin de Pagon (Limans).

Germain fut élu conseiller municipal de Montlaux à 5 reprises. La première fois en 1959 et il termina son engagement au service de ses concitoyens en 1995. Il fit deux mandats avec Ismael Boniface maire du village de 1930 à 1971, puis deux avec Alexis Pellegrin, dont il fut un adjoint et un avec Claude Durand, son cousin germain. Il est ainsi un acteur de l'évolution de notre commune pendant le vingtième siècle. Enfant du pays, chasseur et élu, il connaît très bien Montlaux. Il a vu le goudronnage des « chemins vicinaux de grande communication », le passage de la charrette à l'automobile, l'électrification des campagnes, la création du réseau d'eau à la fin des années 50 d'abord au village puis dans les hameaux, la construction de la station d'épuration en 73, l'installation du téléphone à la mairie en 1980 (seulement)...Il est à l'initiative de l'achat de l'immeuble jouxtant la mairie qui menaçait alors de s'effondrer et qui avait autrefois hébergé l'ancien bar puis de sa rénovation et transformation en deux logements sociaux. Il a participé à l'achat d'un minibus pour faire la tournée de ramassage scolaire vers l'école de Cruis, pendant quelques années, et à la demande de réouverture de l'école en 1982 car il y avait 17 enfants à Montlaux mais comme Cruis avait obtenu l'année d'avant sa troisième classe, l'inspecteur refusa la réouverture. Il travailla dans les usines de chimie de Château-Arnoux. Une fois en pré-retraite en 81 à 56 ans il refit son premier métier : « le paysan ». Il produisit en particulier des framboises, très célèbres pour leur taille, mais aussi des légumes, et embauchait ponctuellement deux personnes pour ramasser, il vendait sa production au bord de la route et livrait ses framboises jusqu'à Seyne-les-Alpes.

Il fut victime d'un terrible accident de chasse en 2003, a subi une greffe osseuse, mais malgré cela il continu à chasser, et fait un potager de grande taille qui force l'admiration.

*Aux « Joncas » coule une source abondante, qui a alimenté même Saint Etienne quelques années, de nombreuses personnes l'utilisent pour la qualité de l'eau.*



**Le secrétariat de mairie est ouvert au public de 9h à 12h . La permanence du Maire a lieu le mercredi de 10h à 12h, et le premier samedi du mois de 10h à 12h pour les élus. Tél : 04.92.77.09.65, il y a un répondeur. L'adresse mail de la mairie est [mairie.montlaux@wanadoo.fr](mailto:mairie.montlaux@wanadoo.fr)**